



FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMÉNAGER SES ESPACES - 14h

Référence : MIFJAE

Lieu

Salle proche de votre domicile

Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge intégrale

Démarche pédagogique

Nos formations s'appuient sur les attentes, les besoins et le vécu des participants. Les échanges de pratiques sont favorisés. Étude de cas, mise en situation.

Animation

Formateur expert de la petite enfance

Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13
m.lys@rebondir-formation.fr

Durée de la formation

2 jours / Total heures : 14h

Dates

A planifier avec le RPE

Public visé

Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur travaillant auprès d'enfants.

Aucun prérequis pour accéder à ce module.

Objectifs de formation

Le stagiaire sera en mesure de favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptés.

Savoirs :

- Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant.
- L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
- La place de l'imagination dans le jeu libre.
- Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre.
- Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
- Influences des aménagements sur les comportements.

Savoir-faire :

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au jeu libre en mettant en avant les apports pour l'enfant.
- Sélectionner et proposer quotidiennement un matériel varié, attractif et à usage multiple.
- Présenter un matériel accessible pour que l'enfant soit autonome dans le choix de ses jeux.
- Se servir des situations de jeux libres pour observer l'enfant dans son développement global et adapter ses propositions de matériel et d'aménagement.
- Répondre aux sollicitations de l'enfant et intervenir dans son jeu pour raison de sécurité et/ou pour l'amener vers des pistes de résolutions de problème.
- Mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant en définissant des repères clairs et constants adaptés à l'enfant.
- Aménager des espaces de jeux libres évolutifs ou proposer des aménagements en toute sécurité et dans une ambiance propice à l'exploration et au développement des expériences.
- Permettre aux enfants de s'approprier l'environnement en favorisant notamment leur libre choix et circulation.
- Faire évoluer les aménagements en fonction des besoins de chacun.
- Utiliser des outils de communication appropriés pour transmettre à la famille les observations des temps de jeux libres et les informations relatives à un changement de comportement chez l'enfant.

Savoir-être :

- ◇ Être dans une juste proximité
- ◇ Être observateur
- ◇ Être créatif.